



DES RÉPONSES DE PROXIMITÉ RENFORCÉES



DES ÉQUIPES PLURIDISCIPLINAIRES

La PTA de Charente a vocation à agir au plus près des professionnels et des patients.



Elle est organisée autour de 3 secteurs de proximité s'appuyant sur des équipes pluridisciplinaires :

- coordinateurs (rices) de parcours, avec un profil paramédical, social ou administratif.



UN SYSTÈME D'INFORMATION PARTAGÉ



Un support numérique innovant est proposé aux professionnels pour faciliter la coordination et les échanges dans un cadre sécurisé.

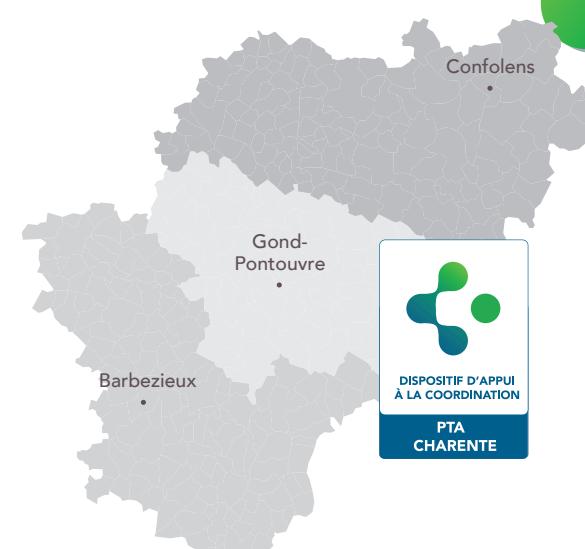


UN ANNUAIRE RESSOURCE

Les équipes de la PTA s'appuient sur un répertoire unique des ressources sanitaires, sociales et médico-sociales. Il permet une orientation simplifiée et rapide vers le bon interlocuteur.



UN TERRITOIRE COORDONNÉ



UN SOUTIEN INSTITUTIONNEL FORT

La PTA de Charente est soutenue et financée par l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine.



pta16.fr

Consultez l'annuaire sur annuaire.pta16.fr



DISPOSITIF D'APPUI
À LA COORDINATION

PTA
CHARENTE

Un contact unique

0809 109 109

prix d'un appel local
service gratuit

du lundi au vendredi de 9h à 17h

SECTEUR NORD-CHARENTE

Allée des Freniers
16500 CONFOLENS
contact@pta16.fr

SECTEUR CENTRE-CHARENTE

20 impasse de la Valenceaude
16160 GOND-PONTOUVRE
contact@pta16.fr

SECTEUR SUD-CHARENTE

Centre Hospitalier du Sud Charente
Route de Saint Bonnet
16300 BARBEZIEUX
contact@pta16.fr

Avec le soutien



Conception réalisation : ARS Nouvelle-Aquitaine – PTA Charente – tempsora – www.tempsora.com – Crédits : Fotolia et Nous Project – Janvier 2020

DISPOSITIF D'APPUI
À LA COORDINATION

PTA
CHARENTE

Faciliter LES PARCOURS DE SANTÉ Préserver L'AUTONOMIE



Un contact unique

0809 109 109

prix d'un appel local
service gratuit



3 SECTEURS DE PROXIMITÉ

Confolens
Gond-Pontouvre
Barbezieux



ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS ET LA POPULATION

face aux enjeux des maladies chroniques et de la perte d'autonomie

→ RELEVER LE DÉFI DES MALADIES CHRONIQUES ET DE LA PERTE D'AUTONOMIE EN PRIVILÉGIANT LE DOMICILE

- L'allongement de l'espérance de vie et le développement des maladies chroniques génèrent de nouvelles problématiques de santé.
- Les patients souhaitent continuer à vivre chez eux en préservant leur autonomie, quels que soient leur âge, leur pathologie ou leur handicap.
- Le développement des soins ambulatoires modifie le travail des professionnels de proximité et en particulier celui du médecin traitant.
- La prévention des hospitalisations évitables et des ruptures de parcours est une nécessité.

→ SIMPLIFIER L'ACCÈS AUX DISPOSITIFS DE COORDINATION

Différents dispositifs de coordination des ressources du secteur de la santé, du social et du médico-social sont déjà présents dans le territoire (MAIA, réseaux de santé...). L'articulation de ces dispositifs doit être renforcée dans une logique de **simplification de l'offre existante et de sécurisation des parcours de santé**. Il s'agit de mettre en place une organisation territoriale plus claire et plus structurée **avec une porte d'entrée unique**.

Pour répondre à ces nouveaux enjeux, la loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé prévoit la **mise en place de Plateformes Territoriales d'Appui** pour soutenir les professionnels dans la coordination des parcours de santé complexes en fédérant les dispositifs existants. Le déploiement de ces Plateformes Territoriales d'Appui est piloté par l'Agence régionale de santé.

→ SOUTENIR LES PROFESSIONNELS FACE AUX SITUATIONS COMPLEXES

Les patients atteints de maladies chroniques peuvent présenter d'autres pathologies, parfois associées à des problèmes sociaux, psychosociaux ou économiques. Ces situations complexes nécessitent **plusieurs intervenants des secteurs de la santé, du social et du médico-social pour permettre une prise en charge globale et favoriser le maintien à domicile**. Les équipes de soins de proximité (médecin généraliste, infirmier, masseur-kinésithérapeute, pharmacien...) peuvent avoir **besoin d'un soutien et d'un appui** pour évaluer la situation, mobiliser et coordonner les ressources nécessaires.



un point d'entrée unique
un accompagnement personnalisé
trois secteurs de proximité

UNE NOUVELLE ORGANISATION DE PROXIMITÉ

La Plateforme Territoriale d'Appui (PTA) de Charente regroupe 5 dispositifs complémentaires qui agissent en faveur des parcours de santé et du maintien à domicile :

- 2 Réseaux de santé (RESPA, RGPA),
- les 3 MAIA du département
Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'Aide et de soins dans le champ de l'Autonomie

Un contact unique
0809 109 109
prix d'un appel local

pta16.fr Consultez l'annuaire sur annuaire.pta16.fr

UN OPÉRATEUR LOCAL

Le fonctionnement de la PTA est assuré par l'association Plateforme Territoriale d'Appui de la Charente.



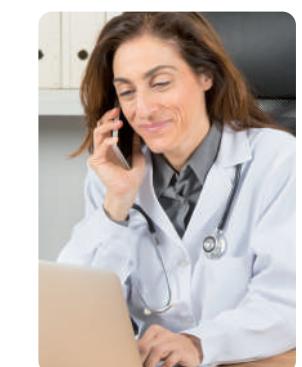
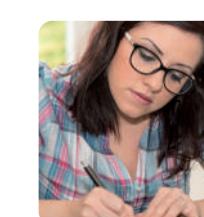
DES RÉPONSES ADAPTÉES

Après une évaluation réalisée en fonction de la demande et de la complexité de la situation, la PTA vient compléter et accompagner l'action des professionnels de proximité. Elle renforce la prise en charge globale des personnes en prenant en compte l'entourage et le lieu de vie. Les réponses sont apportées par les professionnels de la plateforme en fonction de leurs champs de compétences.



LE RÔLE PIVOT DU MÉDECIN TRAITANT

L'appui à la coordination proposé par la PTA est réalisé systématiquement **en lien avec le médecin traitant**, qui conserve un rôle de pivot dans la prise en charge. Le suivi s'effectue avec l'accord du patient.



LA PTA S'ENGAGE

autour de 3 missions fortes

Fournir un appui pour les admissions et sorties d'établissements de santé et médico-sociaux :

- préparation de l'admission du patient (modalités d'entrée, transport, documents administratifs, suspension des interventions au domicile...),
- transmission au service concerné de l'établissement de santé d'informations sur l'état de santé et la situation sociale du patient (synthèse de la situation générale, identification des intervenants existants...),
- appui à l'organisation anticipée du retour à domicile.

→ SOUTENIR LES PRATIQUES ET LES INITIATIVES PROFESSIONNELLES



Pour les professionnels du territoire :

- élaboration et diffusion d'outils partagés pour le repérage, l'évaluation, l'orientation et le suivi des situations complexes,
- recherche et mobilisation d'une expertise spécifique (gériatrie, psychiatrie, soins palliatifs...),
- aide à l'élaboration et à la diffusion de protocoles pluri-professionnels et de recommandations de bonnes pratiques, notamment pour l'entrée et la sortie d'hospitalisation,
- repérage de points de rupture dans les parcours et de besoins non couverts sur le territoire.